



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

à Pau, le 6 mai 2021

Depuis le début de l'année 2021, **7** décès (contre 6 à la même période en 2020) sont à déplorer sur les routes du département.

Au 2 mai 2021, on compte **262** accidents de la route.

Ces accidents de la route ont fait **302** blessés dont **64** blessés hospitalisés.

Ces accidents sont principalement dus aux refus de priorité (**62 accidents**) et à un défaut de maîtrise (**54 accidents**).

Durant la semaine du 26 avril au 2 mai 2021, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **170** excès de vitesse ;
- **8** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **6** délictuelles ;
- **5** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **22** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **3** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **4** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **33** suspensions du permis de conduire.

La pratique du vélo ne cesse d'augmenter en France depuis quelques années. Une tendance à la hausse qui se confirme depuis la fin du confinement : la fréquentation cyclable a bondi de 30% du 11 mai au 30 septembre 2020 par rapport à la même période en 2019.

En 2020, il a été déploré dans le département le décès de 4 cyclistes contre 2 en 2019. Avec l'arrivée des beaux jours, il est essentiel de rester très prudent en ville :

- Empruntez les pistes ou les bandes cyclables lorsqu'elles sont présentes. Si elles sont absentes, circulez sur le côté droit de la chaussée.
- Ne circulez pas sur les trottoirs.
- Respectez l'ensemble de la signalisation routière (feu rouge, stop, cédez-le-passage) ainsi que les règles de priorité (priorité au bus lorsqu'il quitte son stationnement par exemple).
- Maintenez une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède.
- Ne doublez pas par la droite.
- Signalez votre changement de direction en levant le bras (ou utilisez des clignotants vélos, ces dispositifs se trouvent dans le commerce).



**À VÉLO, SI VOUS  
NE TENDEZ PAS LE BRAS,  
VOUS ÊTES LE SEUL  
À SAVOIR QUE VOUS  
ALLEZ TOURNER.**

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**